

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 26 MARS 2025

08- Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2025 – BUDGET PRINCIPAL 700

N° Ordre : DE-012-2025

Rapporteur : Nicolas Choissnel, vice-président aux finances

Nomenclature : 7.1.1 Finances locales-décisions budgétaires-budget primitif

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Sos, après convocation régulière du Président du 19 mars 2025, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (38) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIÉ

Calignac : -

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : -

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ÉCHÉVÉRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM. Sébastien CRUSSIÈRES, Ludovic BIASOTTO

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABÉRA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : -

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, et MM Serge ARNAUNÉ, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE,

Pompiery : -

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : -

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrilles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (10) :

Barbaste : M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN

Calignac : Mme Stéphanie DAVID à M. Serge LARROCHE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN à M. Didier SOUBIRON

Mézin : Mme Dominique BOTTÉON à M. Jacques LAMBERT

Montesquieu : M. Alain POLO à M. Alain LORENZELLI

Nérac : Mme Stéphanie GARBAY à M. Serge ARNAUNÉ, M. Hugues DAVID à M. Patrick GOLFIER, Mme Mélanie SERRE-SOLANO à M. Nicolas LACOMBE, M. Frédéric SANCHEZ à Mme Evelyne CASEROTTO

Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ à M. Lionel LABARTHE

Membres absents excusés (1) :

Lavardac : M. Georges BARBARA

Membres absents non excusés (3) :

Nérac : Mme Ana-Paula BES

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis Molinié a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 38

Votants : 48

Absents : 14

- Dont « pour » : 48

- Dont suppléé : 0

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 10

- Dont abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Instruction M57 ;

Vu la commission des finances, consultée sur le sujet le 12 mars 2025.

Après consultation des éléments du Budget Primitif 2025, en ce qui concerne le Budget Principal Albret Communauté - 700, étant précisé que, conformément à la loi 99-1126 du 28 décembre 1999, cette proposition de budget intègre la reprise des résultats de l'exercice précédent et qu'il s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	13 973 840,00 €	13 973 840,00 €
<i>hors restes à réaliser</i>	13 063 357,09 €	12 130 911,15 €
<i>dont restes à réaliser</i>	910 482,91 €	1 842 928,85 €
FONCTIONNEMENT	24 232 866,00 €	24 232 866,00 €
TOTAL	38 206 706,00 €	38 206 706,00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

► **D'approuver** le Budget Primitif 2025 du Budget Principal Albret Communauté - 700, tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,
A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président



Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance



Publication le : 03 AVR. 2025